

Page 1 de 1

Session: 5ème NUMAD

Comité : Économique et social

Parrains : Japon, République de la Corée, Israël, Tchad, Qatar, Russie, Argentine

LA QUESTION DE LA CRÉATION DES FERMES VERTICALES

Alarmé par le manque de terres cultivables dont souffre notre pays en raison de sa petite taille et de son nombre important d'habitants,

Tenant compte de la culture Japonaise, où le riz et les légumes qui nécessitent de peu d'espace et d'énergie pour pousser, font partie de l'alimentation de base,

Considérant avec regret l'augmentation de la pollution atmosphérique et de l'eau entraînée par la forte production agricole au niveau mondial,

Notant l'avant gardisme du Japon dans le domaine technologique et son pari pour l'innovation.

1. Incite tous les membres de l'ONU à déterminer un taux minimal, fixé avant la production alimentaire, pour que les pays sans autosuffisance alimentaire puissent en disposer, grâce à la baisse des prix ;
2. Encourage tous les pays en manque de Terres cultivables, d'imiter le Japon et louer des terres, pour cultiver des aliments, aux pays en voie de développement, qui ont en trop généralement, afin de relancer et aider leur économie ;
3. Exige l'investissement dans les moyens d'agriculture de masse écologiques et peu risqués, comme les fermes verticales. Les pays n'ayant pas accès à des fonds suffisants ainsi que les pays ayant une économie majoritairement agricole seront financés par l'ONU.